



RAPPORT DU COMITÉ DE MISSION

2022

SOMMAIRE

ECOSYSTEM
EN 2022



P.4

LE COMITÉ
DE MISSION



P.10

POURQUOI DEVENIR
ENTREPRISE
À MISSION ?



P.6

1^{ÈRE} ANNÉE
DU COMITÉ
DE MISSION



P.14

LA RAISON D'ÊTRE
D'ECOSYSTEM



P.8

2023 ET AU-DELÀ :
MOBILISER,
RENFORCER,
ACCÉLÉRER



P.20

EDITORIAL



Bonjour à tous,

Au nom du Comité de mission d'écosystem, je suis heureuse de présenter notre tout premier rapport. Je commencerais par remercier la direction générale, qui s'est donné les moyens de constituer un Comité efficace, composé de personnes expertes dans leur domaine.

Il reflète toute la variété des parties prenantes de l'entreprise : collaborateurs, administrateurs, partenaires, personnalités issues des mondes associatif et politique... Cette diversité, associée à un réel engagement de tous, a permis en 2022 de travailler avec ecosystem la pertinence des objectifs opérationnels et des premiers indicateurs proposés dans le cadre de notre rôle de suivi de l'exécution de la mission.

Ces objectifs s'inscrivent dans la continuité des actions que mène l'entreprise depuis dix-huit ans, avec le souhait de leur faire prendre une ampleur nouvelle. Ils ont pour but de mobiliser aussi bien les collaborateurs que les parties prenantes externes dans la mise en œuvre d'une économie véritablement circulaire dans le domaine des équipements électriques et électroniques.

En devenant entreprise à mission, ecosystem a amorcé en 2022 un puissant mouvement collectif, avec des projets qui répondent aux cinq engagements de l'entreprise. En tant que Comité de mission, notre rôle est d'accompagner ecosystem dans cette démarche ambitieuse. En apportant un regard impartial, constructif et attentif sur les actions de l'entreprise, nous espérons l'aider à avancer efficacement dans cette nouvelle aventure.

Je souhaite terminer en remerciant l'ensemble des membres du Comité qui contribuent avec énergie, enthousiasme et professionnalisme, et m'honorent de leur confiance.

Bonne lecture !

Nathalie Boyer

Présidente du Comité de mission





ECOSYSTEM EN 2022

Pour ecosystem, 2022 représente une année charnière, notamment avec la mise en place du fonds réparation et la montée en puissance du fonds réemploi, deux mesures issues de la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC).

Les activités liées au réemploi et à la réparation, prolongement naturel du périmètre d'ecosystem pour favoriser l'allongement de la durée de vie des équipements électriques et électroniques, sont fondamentales pour protéger les ressources naturelles.

Au niveau de la collecte, l'ensemble des secteurs, sauf les lampes, ont enregistré une progression par rapport à 2019, l'année de référence pré-Covid. Au total, ce sont environ 700 000 tonnes d'appareils qui ont été collectées en 2022.

Cette montée en puissance de l'éco-organisme a généré une croissance organique forte dans l'entreprise avec 26 recrutements en 2022.

2022 EN QUELQUES CHIFFRES



148

collaborateurs

4 629

producteurs adhérents

272 500 000

euros d'éco-participations nettes perçues



En 2022, ecosystem a collecté :

625 563

tonnes de DEEE ménagers

4 608

tonnes de lampes

66 854

tonnes de DEEE professionnels

388

tonnes de petits extincteurs



510 000

tonnes de CO₂ non émises grâce au recyclage et à la valorisation énergétique des DEEE ménagers et des lampes, soit les émissions de **4 600 000** trajets Lille-Marseille en voiture

3 750 000

tonnes de matières premières brutes non extraites, soit l'équivalent des ressources minérales nécessaires pour produire **9 350 000** équipements informatiques



1 500

techniciens QualiRépar



498 300

appareils réemployés



POURQUOI DEVENIR ENTREPRISE À MISSION ?

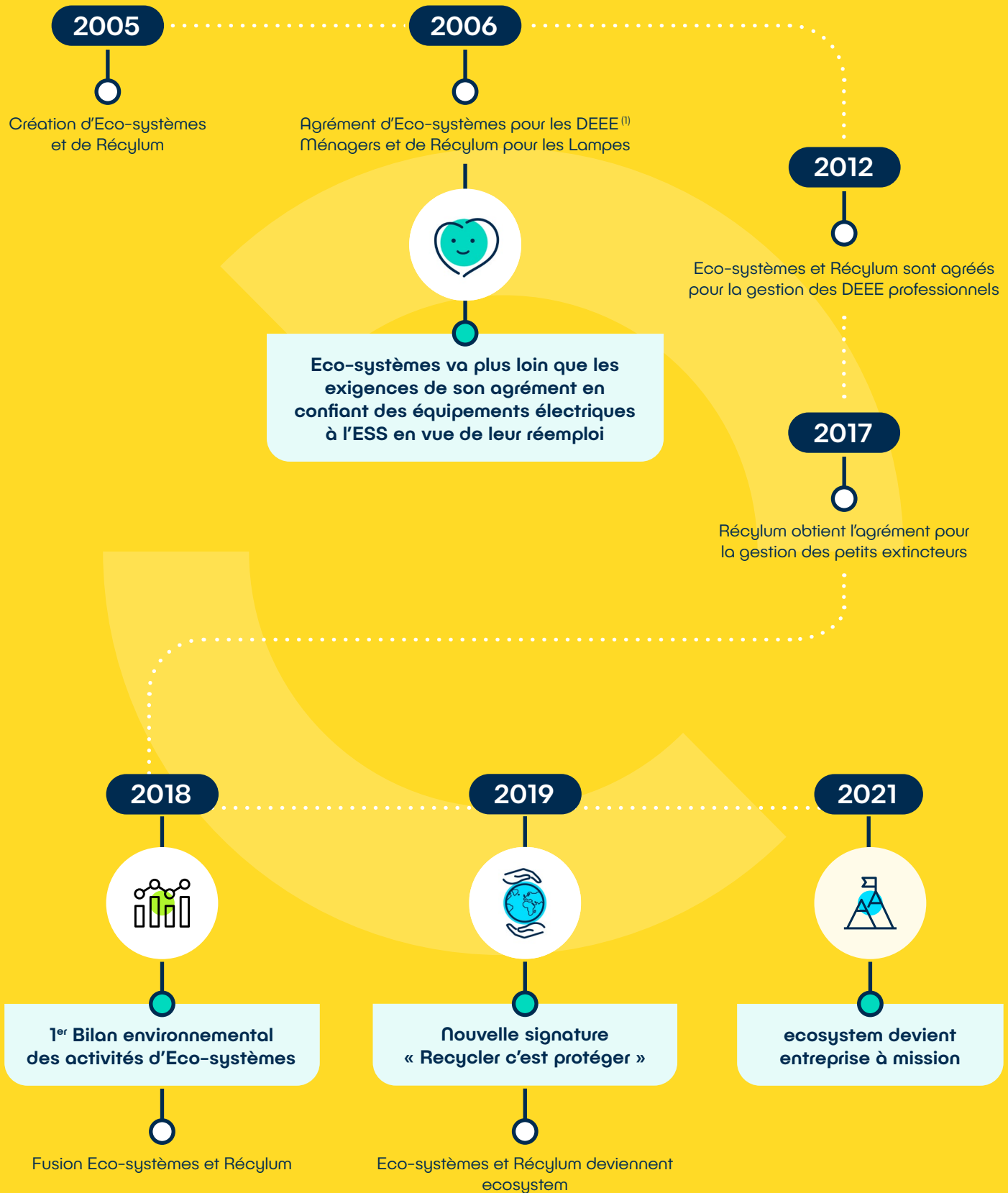
Depuis sa création en 2005, ecosystem fonctionne avec l'intérêt général comme boussole, bien au-delà des exigences réglementaires auxquelles l'entreprise se conforme, dont notamment son cahier des charges d'agrément de la filière à responsabilité élargie du producteur des équipements électriques et électroniques.

Ainsi, depuis son origine, ecosystem collabore étroitement avec Emmaüs et Envie, acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). En sus du bénéfice environnemental de leur activité de réemploi/réutilisation des appareils électriques, ces structures, grâce à l'insertion par le travail et la formation professionnelle, embauchent et accompagnent vers l'emploi des personnes en situation de fragilité.

En 2018, ecosystem décide de piloter ses activités en fonction de l'impact et des bénéfices environnementaux liés à la logistique, la dépollution et le recyclage. Pour cela, une méthode de calcul robuste est élaborée par ses experts en bilan environnemental.

C'est donc tout naturellement qu'en 2019, l'entreprise se dote d'une signature qui incarne pleinement son engagement en faveur d'une économie plus vertueuse : « Recycler c'est protéger ». ecosystem initie en parallèle, dès la promulgation de la loi PACTE en mai 2019, les travaux qui lui permettront de devenir entreprise à mission en 2021.

NOTRE HISTOIRE



¹ Déchets d'équipements électriques et électroniques



LA RAISON D'ÊTRE D'ECOSYSTEM

« Protéger l'environnement, les ressources naturelles et la santé en mobilisant le collectif pour renforcer l'utilisation de matières recyclées de qualité grâce au développement de la collecte, et pour réduire la quantité de déchets générés grâce à l'allongement de la durée de vie des appareils électriques et électroniques ».

Co-construite avec les collaborateurs d'écosystem et les instances de la gouvernance, cette raison d'être constitue un véritable cap qui guide les décisions et actions de l'entreprise. Elle lui permet de se projeter dans le long terme et de mobiliser ses parties prenantes pour œuvrer à la transition écologique en accompagnant les Français dans la transformation de leurs pratiques pour allonger la durée de vie des appareils électriques et électroniques.

LES 5 OBJECTIFS

1

Lutter contre l'épuisement des ressources fossiles et minérales

en développant la collecte et en contribuant au développement de nouveaux procédés industriels pour produire des matières recyclées de qualité conformes aux exigences d'une nouvelle fabrication.

2

Protéger l'environnement et la santé de tous

en éliminant les substances polluantes ou dangereuses, et en réduisant l'empreinte environnementale de notre activité opérationnelle.

3

Contribuer à allonger la durée de vie des appareils

par la prévention, en particulier la réparation et le réemploi, et en incitant les producteurs à une éco-conception orientée vers la durabilité.

4

Contribuer au développement d'emplois et de compétences

nouvelles dans les métiers de la filière, et accompagner les efforts d'insertion professionnelle de l'économie sociale et solidaire.

5

Accélérer les changements de comportement des citoyens

dans leur vie privée ou leur sphère d'action professionnelle en faveur de pratiques de consommation, de production et de gestion plus éco-responsables.



LE COMITÉ DE MISSION

Le Comité de mission réunit des acteurs qui s'engagent à accompagner ecosystem dans la mise en œuvre de sa mission. Il est le garant du respect des objectifs définis par la mission. Dans cette perspective, les membres du Comité de mission :

- **apportent à ecosystem un regard et des compétences externes sur la stratégie que l'entreprise déploie pour accomplir sa mission**
- **assurent un suivi des indicateurs pour évaluer l'avancement et la trajectoire de l'entreprise dans la réalisation de sa mission.**

Le Comité de mission est composé de onze membres désignés par le Conseil d'administration d'ecosystem en juin 2022 pour deux ans, sur proposition du Président et de la Directrice générale d'ecosystem.

L'entreprise Mazars a été désignée Organisme Tiers Indépendant (OTI) par le Conseil d'administration d'ecosystem en décembre 2021.

Le Comité de mission est, selon le code de commerce (Art. L. 210-10 alinéa 3), chargé exclusivement du suivi de l'exécution de la mission (« un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux que la société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité »).

Le décret n° 2020-1 du 2 janvier 2020 relatif aux sociétés à mission, précise que « l'organisme tiers indépendant appelé à vérifier [...] l'exécution du ou des objectifs sociaux et environnementaux, est désigné parmi les organismes accrédités ou, à défaut, parmi les organismes ayant déposé une demande d'accréditation dont la recevabilité a été admise par l'organisme d'accréditation. »

LES MEMBRES DU COMITÉ

Administrateurs d'écosystem



Bruno Gahery

Directeur général de
BSH électroménager

Après une première expérience dans l'industrie du verre, Bruno Gahery a rejoint le groupe Bosch en 1992. Il a exercé des fonctions de Directeur financier dans diverses entités du groupe Bosch, en France et à l'étranger, avant de devenir Directeur général et Chief Financial Officer (CFO) de BSH Électroménager, en avril 2012. En avril 2021, il prend les fonctions de CFO Western Europe, une zone qui comprend la France, la Belgique et les Pays-Bas.



Brigitte Petit

Administratrice indépendante

Brigitte Petit témoigne de plus de 35 ans d'expérience dans le secteur de l'électro-domestique avec un parcours au sein de groupes leaders, à la fois côté fabricant et distributeur. Entrée en 1982 chez Darty, elle occupe différents postes dans les fonctions achats puis exploitation pour rejoindre Brandt en 1989 à des fonctions de direction marketing. Elle intègre Arcelik en 2002 avant de prendre la Présidence de Beko France en 2004. Brigitte Petit a également présidé le GIFAM, le groupement des marques d'appareils pour la maison de 2018 à 2021.



Pierre Thuillier

Administrateur d'écosystem

Pierre Thuillier a intégré le groupe Thuillier SA, une entreprise familiale, en 1983, comme acheteur PEM (petit électroménager). En 1990, il fonde la holding Pro-Finances SAS qui rachète Thuillier SA, et pendant 30 ans, fait croître le groupe sur les doubles marchés de la vente et de la réparation d'électroménager / multimédia. En plus de ces fonctions, il préside la FENACEREM (Fédération du commerce et services de l'électrodomestique et du multimédia), et vice-préside la CNEF (Confédération nationale de l'équipement du foyer).

Acteurs de la prévention et gestion des déchets



Jacques Desproges

*Indépendant, ancien fondateur
et PDG de Terra SA*

Jacques Desproges a créé en 1979 le bureau d'études Terra, consacré au développement de l'économie circulaire, entreprise qu'il a dirigée jusqu'en 2017. Il assure aujourd'hui des mandats bénévoles dont celui de Président de l'association Convergence France qui déploie en France des programmes de lutte contre la grande exclusion sociale. Jacques Desproges est également expert auprès de la Fondation de France, sur les questions de protection de l'environnement, de prévention du risque et d'action face aux catastrophes climatiques.



Abderaman El Aoufir

Directeur Général de Derichebourg

Abderaman El Aoufir est entré dans le groupe CFF (Compagnie Française des Ferrailleurs) en 1984 à des fonctions financières avant de prendre la tête d'une filiale espagnole en 1989. Il dirige ensuite différentes entités du Groupe, et notamment Servisair, une compagnie aérienne située à Manchester, de 2007 à 2013. En 2014, il est nommé Directeur Général délégué de Derichebourg Environnement, et en accompagne le développement en France et à l'international. Il devient Directeur Général en 2023.

ONG (consommateurs et environnement)



Jocelyn Blériot

*Directeur Général Institutions,
Gouvernements et Villes,
Fondation Ellen MacArthur*

Après 15 ans passés en tant que journaliste, Jocelyn Blériot a rejoint Ellen MacArthur en 2007 et participé à la création de sa Fondation. Tout d'abord responsable de la communication et des affaires européennes, il a désormais la charge de l'ensemble des relations institutionnelles et représente la Fondation auprès des Nations Unies, du G7, de l'OCDE et de la Commission européenne, notamment. Il appartient également au réseau international de conseil du Forum pour le Commerce, l'Environnement et les ODD (TESS Forum).



François Carlier

*Délégué général de CLCV
(Consommation Logement
Cadre de Vie)*

François Carlier est spécialiste des questions de consommation et de pouvoir d'achat des ménages. Il a travaillé pendant cinq ans à UFC-Que Choisir, association au sein de laquelle il a exercé plusieurs postes dont celui de chargé de mission sur l'environnement et Directeur des études et de la communication. Après s'être occupé des questions sur l'eau à la Mairie de Paris, il occupe depuis février 2013 le poste de Délégué général de CLCV.

Personnalités qualifiées



Virginie Raisson-Victor

Géopolitologue
et prospectiviste

Diplômée en Histoire, relations internationales et géopolitique, Virginie Raisson-Victor est co-fondatrice du Lépac, le Laboratoire d'études prospectives et d'analyses cartographiques qu'elle a dirigé pendant 14 ans. Co-auteure pour l'émission Le Dessous des Cartes de 1993 à 2018 ainsi que des atlas éponymes, auteure de plusieurs ouvrages de prospective de référence (Les Futurs du Monde), Virginie Raisson-Victor est aussi Présidente du GIEC des Pays de la Loire et co-fondatrice du Grand Défi des entreprises pour la planète, une initiative permettant de formuler des propositions d'actions pour accélérer la transition écologique des entreprises.



Nathalie Boyer

Déléguée générale d'**OREE**,
Présidente du Comité de mission

Dans son rôle de déléguée générale, Nathalie Boyer pilote des projets dans les territoires et des expérimentations sur les sujets d'économie circulaire, de développement durable, de biodiversité et de RSE afin d'améliorer la connaissance collective sur ces thèmes. En octobre 2017, elle a été nommée Ambassadrice de l'économie circulaire par le Gouvernement dans le cadre de la Feuille de Route Économie circulaire et a notamment présidé l'atelier de concertation national Consommer et produire durable. Elle est aussi Vice-présidente du Conseil national de l'économie circulaire (CNEC).

Élus



Vincent Thiébaud

Député du Bas-Rhin

Après une carrière de plus de 15 ans dans l'informatique, en tant qu'ingénieur puis manager commercial, Vincent Thiébaud a été élu député de la 9ème circonscription du Bas-Rhin en 2017. Pendant son mandat, il a notamment été rapporteur de la mission d'information sur la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim. Il est réélu lors des élections législatives de 2022. Il siège depuis 2017 à la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale.

Salariés



Donatien Drilhon

Salarié d'**ecosystem**

Donatien Drilhon travaille dans le secteur de la communication depuis 30 ans. Après avoir travaillé en agences de communication à des sujets transverses : communication interne, commerciale, etc. il est embauché par le groupe CAT, filiale de Renault, comme responsable communication interne et externe. Il a rejoint ecosystem en 2007 et exerce aujourd'hui la fonction d'adjoint à la direction de la Communication. Un poste qui lui permet de bénéficier d'une connaissance fine et transverse de l'entreprise.



1^{ère} ANNÉE DU COMITÉ DE MISSION

Lors de leur première rencontre le 29 novembre 2022, les membres du Comité de mission ont adopté leur règlement intérieur et élu Nathalie Boyer présidente du Comité pour une durée de deux ans. Puis, au fil de la présentation des engagements d'écosystem, ils ont échangé sur les indicateurs pressentis pour suivre l'évolution de la mission et les trajectoires pour les atteindre. Ainsi, ils ont demandé que certaines thématiques soient approfondies : projets innovants permettant d'augmenter, à terme, le nombre d'appareils réemployés ; déploiement d'un outil d'évaluation environnementale permettant de prioriser les actions les plus impactantes ; communication sur le besoin d'accélérer l'action collective en matière de recyclage des métaux critiques contenus dans les DEEE ou encore accompagnement des entreprises de la filière dans le développement d'une économie circulaire.

Avec ecosystem, le Comité de mission a également élaboré un plan d'action pour compléter les engagements de l'entreprise par des objectifs et des indicateurs permettant de suivre l'évolution des pratiques. L'accent est mis sur les axes primordiaux : l'allongement de la durée de vie des appareils, le recyclage maximal des métaux critiques contenus dans les appareils électriques et électroniques.

Sur la base de ces premiers échanges, ecosystem a élaboré une première feuille de route pour remplir sa mission en précisant, pour chaque engagement, les objectifs poursuivis, les indicateurs de performance et les cibles visées.



ENGAGEMENT 1 : LUTTER CONTRE L'ÉPUISEMENT DES RESSOURCES

Dans un contexte de tensions accrues sur les ressources naturelles (on parle notamment d'une disparition du cuivre et de l'or à horizon 2040), l'action d'écosystem est clé pour améliorer l'extraction des métaux critiques présents dans les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), de véritables mines urbaines.

Objectif opérationnel

Accélérer la captation de métaux (en particulier de métaux critiques) par la collecte et le tri de DEEE à valeur, et par le développement de procédés performants pour l'extraction de ces métaux

Indicateur de performance

Extraction des matières minérales évitées

Cible

Atteindre d'ici 2027 une croissance de +50 % des tonnes de matières minérales brutes (minerais...) économisées par rapport à 2020 sur les périmètres DEEE ménagers et lampes

Résultat 2022 :

3 750 000 t de matières minérales brutes économisées



À horizon 2024, il est proposé la construction d'une feuille de route autour d'un nouvel objectif opérationnel pour l'engagement 1, focalisé sur l'accompagnement au développement de procédés de recyclage et de valorisation permettant de réduire les consommations d'énergies fossiles. Cet objectif opérationnel pourra s'appuyer sur l'indicateur « Energie fossile économisée », issu du bilan environnemental d'écosystem.

Avis du Comité de mission :

La cible de +50 % paraît ambitieuse et le besoin est exprimé de préciser ce qui est évité par plus de matières recyclées et ce qui est évité par l'amélioration des procédés de recyclage.

Des indicateurs supplémentaires seraient souhaités par les membres du Comité de mission pour illustrer les actions sur :

- Le recyclage des métaux critiques par des procédés innovants;
- L'intégration de matières recyclées par les producteurs dans les nouveaux équipements;
- La mise en œuvre de nouveaux procédés industriels.

Actions 2022 :

- Lancement d'une étude pour estimer le bénéfice environnemental et sociétal potentiel du recyclage des métaux non extraits des DEEE à date, intégrant la réalisation d'une cartographie des métaux dans les cartes électroniques;
- Expérimentation d'une solution de collecte préservante des petits appareils.

Actions 2023 :

- Partager les enseignements des études menées sur les métaux critiques à l'ensemble des parties prenantes lors d'évènements publics;
- Contribuer au projet européen FUTURAM (Future Availability of secondary Raw Materials).



ENGAGEMENT 2 : PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ

Pour ecosystem, l'amélioration des processus de dépollution et de recyclage des DEEE peut avoir un impact environnemental majeur. Par exemple, les gaz fluorés présents dans les ballons d'eau chaude ont un pouvoir réchauffant estimé de 500 à 20 000 fois supérieur au CO₂. Leur dépollution en atmosphère confinée améliorera fortement, à terme, le bilan environnemental de la filière.

Objectif opérationnel

Capter un maximum de gaz réfrigérants et isolants présents dans les DEEE pour éviter leur relargage dans l'atmosphère

Indicateurs de performance

- Équivalent tonnes de CO₂ éliminées
- Taux de CO₂ éq. éliminé

Cible

Atteindre à horizon 2027 une croissance de +15 % du taux de CO₂ éliminé par rapport à 2020 sur les périmètres DEEE ménagers et lampes

Résultat 2022 :

- 1 250 000 t CO₂ eq. Éliminées;
- Taux de CO₂ eq. éliminé 70 % - année de référence, avec rééquilibrage des mix de gaz dans les déchets collectés.



À horizon 2024, il est proposé la construction d'une feuille de route autour d'un nouvel objectif opérationnel pour l'engagement 2, focalisé sur le renforcement du système d'alerte relatif au suivi de la performance d'extraction des substances polluantes réglementées dangereuses contenues dans les DEEE, et l'étude des impacts de la filière sur la consommation et la pollution de l'eau.

Avis du Comité de mission :

Des indicateurs supplémentaires seraient souhaités par les membres du Comité de mission pour illustrer les actions sur :

- La gestion substances dangereuses,
- La collecte des ballons d'eau chaude pour traitement en installation dédiée,
- La lutte contre pillage et filières illégales.

Action 2022 :

Lancement d'un appel à projet pour le traitement dédié des ballons d'eau chaude

Actions 2023 :

- Sélection des candidats de l'appel à projet pour le traitement dédié des ballons d'eau chaude et contractualisation;
- Réalisation d'un documentaire de sensibilisation aux impacts climatiques des gaz réfrigérants et isolants, destiné aux acteurs de la filière;
- Mise en œuvre d'initiatives de collecte et logistique garantissant l'intégrité des équipements de froid.



ENGAGEMENT 3 : CONTRIBUER À ALLONGER LA DURÉE DE VIE DES APPAREILS

Cet objectif, qui a pris une nouvelle ampleur avec la loi AGECE, est inscrit dans les gènes d'écosystème : depuis sa création, l'entreprise œuvre avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire pour améliorer le réemploi des appareils électriques. La mise en œuvre du fonds réemploi s'appuie sur cette expertise historique. Le dispositif d'incitation à la réparation, lui, vient amplifier les actions de prévention des déchets en allongeant la durée d'usage des appareils.

Objectifs opérationnels

Étendre les indicateurs de mesure de la performance environnementale aux activités de réemploi et de réparation

Indicateurs de performance

Production d'un bilan environnemental des activités de réemploi/réutilisation et de réparation

Cibles

Publication d'un bilan environnemental des activités de réemploi/réutilisation et de réparation

Action 2022 :

Construction du socle méthodologique pour l'évaluation environnementale de ces activités

Action 2023 :

Production des données nécessaires à la réalisation d'une première calculatrice sur les bénéfices environnementaux de la réparation des lave-linge, réfrigérateurs, télévisions et aspirateurs

Augmenter le nombre d'appareils réemployés grâce à un diagnostic performant de leur qualité

Taux de réemploi sur le gisement d'appareils pré-triés (proposition de construction de l'indicateur associé à cet objectif opérationnel à horizon 2024)

Cible à définir associée à la construction de l'indicateur qui sera défini à horizon 2024

Action 2022 :

Cadrage d'un projet de diagnostic des EEE via l'intelligence artificielle (projet ODAIA)

Action 2023 :

Expérimentation d'un outil d'aide à la datation des EEE via l'intelligence artificielle (projet ODAIA)

Mettre à disposition des outils et services dédiés à la sensibilisation et l'accompagnement des producteurs pour une conception durable

Nombre de participants aux actions de sensibilisation et d'accompagnement à l'écoconception et l'économie circulaire

Cible de 1 200 participants/an
• 2023 : +5 % de nouveaux participants
• 2024 : +5 % de nouveaux participants

Proposition de compléter cet indicateur à horizon 2024 avec des éléments sur le taux de satisfaction des participants

Résultat 2022 :

1 127 participants aux actions de sensibilisation et d'accompagnement menées par écosystème

Avis du Comité de mission :

Des indicateurs supplémentaires seraient souhaités par les membres du Comité de mission pour illustrer les actions sur :

- Le développement d'un pré-tri;
- La collecte et logistique « préservantes » pour permettre plus de réemploi d'appareils.

Action 2022 :

Mettre à disposition un outil de sensibilisation des producteurs aux enjeux de la filière DEEE (plateforme EEEASY)

Action 2023 :

Mettre à disposition une plateforme web dédiée à l'accompagnement des producteurs à l'éco-conception en vue de la 2ème et fin de vie des produits



ENGAGEMENT 4 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'EMPLOIS ET DE COMPÉTENCES

ecosystem doit, à son échelle, participer au recrutement et à la montée en compétences des professionnels de la filière. Une étude estime par exemple que le secteur de la réparation doit recruter 2 900 techniciens d'ici 2027 pour compenser les départs à la retraite et accompagner la croissance de la réparation.

Objectif opérationnel

Contribuer au développement d'emplois et à l'insertion dans la filière

Indicateur de performance

Mise en place d'une méthodologie de quantification bisannuelle des emplois dans la filière

Cible

Production d'une méthodologie de quantification bisannuelle des emplois dans la filière

Action 2022 :

Publication d'une étude sur les emplois dans la filière DEEE

Action 2023 :

Adaptation de la méthodologie de calcul des emplois dans la filière pour un calcul et une publication bisannuelle des résultats



À horizon 2024, il est proposé de définir une méthodologie de quantification bisannuelle des emplois dans la filière et une objectivation chiffrée de l'objectif opérationnel et de la trajectoire.

À horizon 2025, il est proposé la mise en place d'un indicateur quantitatif sur les emplois dans la filière.

Objectif opérationnel

Contribuer au développement de compétences pour les métiers de l'économie circulaire

Indicateur de performance

Développer et mettre à disposition des contenus de formation pour les professionnels

Cible

Mettre en place un indicateur quantitatif sur le nombre de personnes formées



À horizon 2024, il est proposé la mise en place d'un indicateur quantitatif sur le nombre de personnes formées, une objectivation chiffrée de l'objectif et une trajectoire.

Avis du Comité de mission :

Il est souhaité que la féminisation et l'insertion apparaissent dans les indicateurs qui seront publiés et que la faisabilité soit étudiée d'avoir un indicateur qualitatif sur le niveau de qualification des métiers de la filière. Une étude est également souhaitée concernant l'attractivité du métier de réparateur.

Actions 2022 :

- Construction d'un certificat professionnel sur l'économie circulaire en partenariat avec plusieurs écoles;
- Création d'un outil de sensibilisation à l'économie circulaire (Odyssée circulaire).

Actions 2023 :

- Première promotion du certificat professionnel sur l'économie circulaire;
- Réalisation de formations sur le risque incendie auprès des opérateurs logistique et traitement;
- 100 % des collaborateurs formés à l'économie circulaire dès leur intégration dans l'entreprise (Odyssée circulaire).



ENGAGEMENT 5 : ACCÉLÉRER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT DES CITOYENS

ecosystem sensibilise quotidiennement les citoyens à faire les bons gestes de recyclage afin d'améliorer les performances de collecte et de traitement des équipements électriques. Malgré des campagnes d'informations récurrentes, des progrès restent à faire, notamment pour les petits appareils ménagers, dont environ 120 000 tonnes sont encore jetées dans les ordures ménagères.

Objectif opérationnel

Sensibiliser et informer le grand public par de la communication régulière

Indicateur de performance

Fréquentation des sites web d'ecosystem suite aux campagnes de communication

Cible

Mise en place d'un observatoire de l'évolution des changements de comportements

Actions 2022 :

- Participation au Tour de France;
- Campagnes d'affichages pour le recyclage des ampoules.

Actions 2023 :

- Participation au Tour de France;
- Renforcer l'information autour des bons gestes pour l'entretien des appareils;
- Développement d'une calculatrice de sensibilisation aux bénéfices environnementaux de la réparation.



À horizon 2025, il est proposé la mise en place d'un indicateur quantitatif qui pourra être alimenté par l'observatoire de l'évolution des changements de comportements.

Objectif opérationnel

Sensibiliser les élèves et les étudiants

Indicateur de performance

Nombre d'élèves et étudiants sensibilisés

Cible

Cible en cours de construction

Résultat 2022 :

109 782 élèves (4 633 classes) et 211 étudiants sensibilisés

Avis du Comité de mission :

La communication grand public devra traiter de l'impact des erreurs de tri, des DEEE dans les ordures ménagères et des gestes d'entretien des appareils.

La question de la spécificité des territoires outre-mer sera traitée ultérieurement : les actions spécifiques développées pour les DROM COM seront présentées au Comité de mission.

Action 2022 :

Défi ecosystem - Mobiliser au moins 4 000 classes d'élèves

Action 2023 :

Participer à des salons annuels sur les métiers de l'environnement (notamment Talent for the planet)



2023 ET AU-DELÀ : MOBILISER, RENFORCER, ACCÉLÉRER

Depuis toujours, ecosystem agit au-delà de son strict périmètre réglementaire. Loin de calquer ses objectifs sur une simple compilation de textes de loi, l'entreprise a pour ambition d'accompagner la transition écologique tout en jouant pleinement son rôle dans l'économie circulaire. Une ambition qui, désormais, est inscrite dans la raison d'être, les missions et les objectifs de l'entreprise tels qu'ils ont été formulés et dont le suivi sera assuré par le Comité de mission.

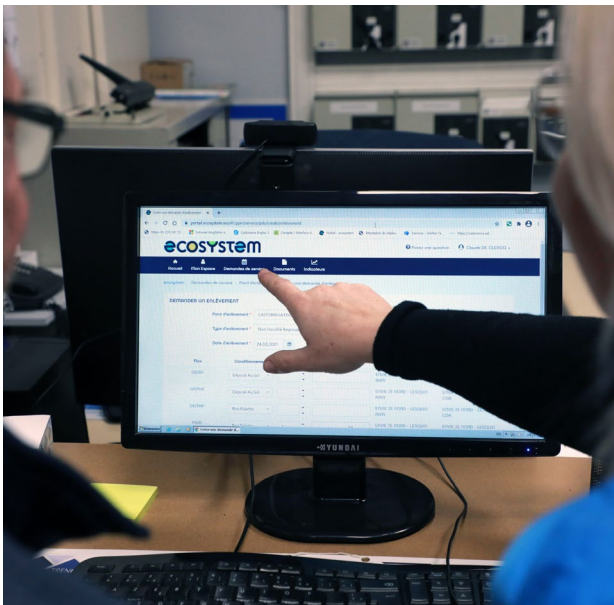
Pour ce faire, celui-ci devra s'appuyer sur un ensemble d'indicateurs opérationnels clairs, exigeants et concrets. Eux seuls permettront d'évaluer les performances, de mesurer les progrès et, le cas échéant, de réorienter la feuille de route d'ecosystem.

À partir de 2023, cette démarche s'accompagnera d'un processus de sensibilisation et de pédagogie de l'ensemble de l'écosystème de l'entreprise. Du législateur au grand public – sans qui cette mission ne peut réussir –, en passant par les équipes internes et les parties prenantes, ecosystem poursuivra son travail de mobilisation et d'information, renforçant ainsi son engagement de contribuer à l'intérêt général.

DES DÉFIS À LA MESURE DE L'ENGAGEMENT D'ECOSYSTEM

L'année 2023 verra la finalisation de nombreux projets entamés en 2022 : montée en puissance des fonds réparation et réemploi, traitement des ballons d'eau chaude en installations confinées dédiées, première promotion du certificat professionnel sur l'économie circulaire, sensibilisation des producteurs aux enjeux de la filière. ecosystem restera également vigilante aux facteurs externes qui pourraient venir ralentir son action dans les années à venir, et sera particulièrement attentive à soutenir les acteurs de l'économie sociale et solidaire dans leurs activités de réemploi/réutilisation, notamment en leur donnant accès à un gisement de qualité.

ecosystem pourra ainsi envisager les années à venir de manière toujours renouvelée et stimulante, afin que sa mission et ses actions continuent de répondre à l'évolution de la société dans son ensemble.



Pour tout cela, ecosystem compte désormais sur son Comité de mission. Grâce aux compétences, connaissances et expériences diverses qu'il réunit, celui-ci pourra aider l'entreprise à progresser dans sa mission. À la faveur de ses échanges et interrogations, il contribuera notamment à rendre les actions d'ecosystem plus efficaces, tout en veillant à ce qu'elles restent adaptées aux attentes des parties prenantes et de la filière dans son ensemble.



© ECOSYSTEM : 830 339 362 R.C.S. NANTERRE - RÉALISATION © THE EDITORIALIST. - ILLUSTRATIONS © ADRIEN LEROY

